



## Mémento

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30  
Jeudi de 14h à 19h30  
Vendredi de 14h à 16h30  
Fermé le samedi.

## Édito

Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

### C'est la rentrée !

Pendant l'été d'importants travaux de voirie ont été réalisés, en particulier au carrefour de la route des Chères avec la départementale 16 E. La sécurité est incontestablement fortement améliorée.

A l'occasion de cette rentrée le travail du conseil municipal a repris, le nouveau périscolaire est en place, La préparation du chantier du centre du village s'est activée. 3 réunions ont été programmées pour imaginer le groupe scolaire.

Nous sommes maintenant en possession du calendrier des travaux et aussi des règle-

ments. Les réunions avec SEMCODA se multiplient aussi afin de prévoir les nouveaux bâtiments.

Enfin cet automne verra l'implantation, au cimetière d'un columbarium avec dans un premier temps 6 cases de 2 urnes.

Beaucoup d'autres projets sont en réalisation ou discussion, j'en profite pour remercier les conseillers municipaux pour leur dynamisme.

Que chacun finisse bien l'année 2015

**Votre Maire, André DUMOULIN**



## Rentrée scolaire 2015-2016

- 61 élèves sont accueillis dans l'école de Marcilly, répartis dans 3 classes.
- 26 élèves en maternelle avec pour enseignante, Kadija Meskour et pour atsem, Cathy Ballet.
- 18 élèves en cycle 2, CP-CE1, avec Anne Sophie Virmont.
- 17 élèves en cycle 3, CE2-CM1-CM2, avec Agnès Bigot qui est aussi la directrice et qui pour la première année sera détachée de sa classe une fois par mois pour gérer l'administratif.

Des changements ont été apportés dans le déroulement des TAP (Temps Activités Périscolaires) qui ont lieu tous les lundis et vendredis de 15h à 16h30. Désormais, Patricia Trastour prend en charge un atelier d'art plastique et de jeux de société. Jean Bernard Rosolen un atelier de typographie et impression. Nathalie Herzog, Jany Leseur et Alexandre sont toujours présents pour faire partager aux enfants leur savoir.

La participation des parents a été réévaluée : 30 euros par an pour 1 jour et 50 euros pour 2 jours, dégressif dès le 2<sup>ème</sup> enfant.

## Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**. A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes, dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. Exceptionnellement, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **30 septembre 2015**. La mairie sera de ce fait ouverte les mardi 29 et mercredi 30 septembre de 9h à 12h.

## Croq et Jeux



L'association «Croq et Jeux», qui emploie 3 salariés, pour la garderie et la cantine, s'est renouvelée :

- Présidente : Angélique Lo Presti
- Trésorière : Nathalie Gaudet
- Secrétaire : Aline Isnard
- Secrétaire Adjointe : Andrey Bonvalot

Nous espérons que cette année se déroulera dans la sérénité et dans l'échange pour mener à bien tous nos projets.

**Marie-Jeanne GEFROY**

## Commission Relations Informations Gros Bulletin de décembre

La commission Relations Informations attend les articles-bilans des associations pour le gros bulletin municipal avant le 3 novembre.

Nous allons aussi publier l'Etat Civil de l'année 2015. N'hésitez pas à nous envoyer les fichiers numériques de vos photos. Elles doivent être d'une qualité suffisante pour une impression papier (2 Mo et 2000 à 2500 pixels minimum de largeur).  
Contact : g.goubeau.mairie@gmail.com

**Ghislaine GOUBEAU**

## Commission Bâtiment et Voirie Travaux

L'été a été mis à profit pour effectuer les travaux annoncés dans le bulletin précédent, en matière de voirie et dans les bâtiments communaux.

Concernant la voirie, le chantier du chemin des Grandes Terres va débuter par la reprise partielle du caniveau en pierres réalisé à l'identique, suivie par la réfection totale de la chaussée avec l'aménagement d'un cheminement piéton et du traçage de places de stationnement. La durée des travaux devrait s'échelonner sur environ un mois et demi. En conséquence durant cette période, la route sera barrée pendant la journée et rouverte la nuit et les weekends en sens unique, dans le sens montant de la circulation des véhicules (ce test servira d'essai pour le choix de la future circulation à venir).

Comme il avait été annoncé, l'instauration d'un sens unique définitif avec le chemin de la Ferrandière (décidé à l'issue de ces travaux) permettra sur cette voie, l'aménagement complet d'un nouveau stationnement.

Deux autres chantiers de voirie intéressants les limites communales avec Civrieux d'une part et Lissieu d'autre part, vont être réalisés dans les mois à venir. La commission voirie met tout en œuvre pour en limiter les désagrèments

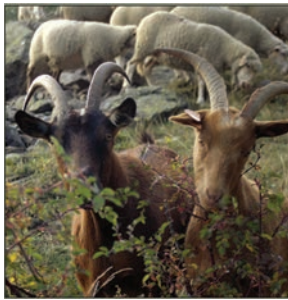
Concernant la réalisation du columbarium au cimetière communal, elle devrait être terminée avant la Toussaint. Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités d'acquisition de cette nouvelle possibilité, en matière d'inhumation à Marcilly.

## La commission Bâtiments communaux - voirie est à votre écoute

## Désherbage alternatif

Qui n'a jamais eu envie de vivre dans un environnement plus harmonieux ?

Qui n'a pas souhaité disposer un jour d'un cadre de vie plus agréable ?



Ces deux questions et bien d'autres encore, reviennent souvent sur les lèvres de nombreux Marcillois...

C'est pour cette raison que le conseil municipal, par le biais des services communaux réfléchit aux techniques alternatives qui pourraient à l'avenir améliorer notre quotidien en opérant de différentes façons, à savoir :

- Diminuer l'utilisation des pesticides sur la voie publique, voire les supprimer à proximité des aires de jeux des enfants.
- Procéder aux paillages des arbustes et autres massifs, pour limiter le développement de diverses herbes.
- Remplacer des zones gravillonnées ou sablées, par des espaces verts qui peuvent être entretenus par une simple tonte
- Supprimer les bordures au pourtour des massifs pour permettre un entretien mécanique plus aisé
- Procéder aux fauchages raisonnés des herbes sur les accotements, tout en assurant la totale visibilité et sécurité des automobilistes
- Faire entretenir les endroits difficiles, tels que les bassins de rétention, par la mise à disposition d'un troupeau de chèvres débroussailluses
- Envisager tous les travaux futurs au sein de la commune, en ayant à l'esprit les problématiques liées au désherbage à venir.

Dans cette optique, les deux agents communaux accompagnés de l'adjoint au maire chargé de la voirie, ont participé récemment à une journée d'information technique organisée par le syndicat Saône-Turdine, sur le thème du désherbage alternatif dans les collectivités.

Cette première initiative sera suivie prochainement par deux journées de formation qui permettront à l'avenir d'adapter les pratiques vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement, de faire évoluer les mentalités des utilisateurs, des élus et surtout de l'ensemble de la population.

Car il faudra bien se rendre à l'évidence, que nous ne pourrions pas continuer indéfiniment à polluer notre terre et qu'il faut envisager dès à présent le retour à des solutions alternatives, ... quitte à voir pousser de l'herbe en bordure de voie publique !

**Commission Voirie**

## Commission Finances

### A propos de finances publiques...

Créée en 1979, la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) constitue de loin la principale ressource des communes.

Le gouvernement a déjà annoncé pour 2016 une réforme en profondeur de cette dotation pour éviter les inégalités constatées entre certaines communes. L'écart entre les moins et les plus peuplées peut aller du simple au double: ainsi en 2013 lorsqu'une petite commune rurale percevait une dotation moyenne de 65 € par an et par habitant, une commune de plus de 200.000 habitants pouvait toucher jusqu'à 130 euros.

En tout état de cause on peut s'attendre à une réduction drastique de la DGF pour les années à venir. La baisse est déjà amorcée comme le montre le tableau ci-dessous qui concerne notre commune de Marcilly d'Azergues

Année	Montant de la DGF
2013	95 542 €
2014	90 502 €
2015	74 577 €
2016*	58 652 €
2017*	42 727 €

\* 2016 et 2017: estimation

Cette situation met en péril l'équilibre budgétaire d'un certain nombre de communes, et en tout premier lieu celles qui sont endettées. Certaines ont déjà réagi en réajustant les taxes foncières. D'autres vont probablement le faire ou être mises sous tutelle.

### Et Marcilly d'Azergues dans tout ça ?

La gestion prudente et raisonnée qui a toujours été appliquée dans notre commune nous permet de garder la tête hors de l'eau mais pour combien de temps ? Nous avons engagé une réflexion sur le sujet. En 2015 le pourcentage des taxes foncières relevant de la commune reste inchangé et c'est le cas depuis une quinzaine d'années. Il est vraisemblable qu'en 2016 nous ne puissions pas maintenir cette position mais soyez assurés que nous ferons tout pour maintenir une fiscalité raisonnable.

**Georges BELET**

## CCAS - Repas des Aînés

Le CCAS a déterminé la date du repas des Aînés : **il se déroulera le jeudi 3 décembre** et sera animé à nouveau par le chanteur accordéoniste, Gérard Poincard.

Il a aussi été décidé la mise en place cet hiver d'un « club mémoire » pour les personnes à la retraite qui souhaitent pratiquer des exercices ludiques avec un animateur de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) afin d'entraîner leur mémoire (cf le flyer joint).

**Ghislaine GOUBEAU**





## Commission Nouvelle Ecole

### Le projet «nouvelle école» se concrétise...



Actuellement se font des consultations avec les différents intervenants du groupe scolaire comme la bibliothèque de Marcilly, l'association Croq et Jeux qui gère la cantine et la garderie et avec les enseignantes. Ainsi ont-ils la possibilité de faire part de leurs avis et de leurs besoins à la Semcoda et au maître d'œuvre. Le terrassement devrait démarrer au 2<sup>ème</sup> semestre 2016. L'objectif est que l'école soit ouverte pour la rentrée 2018/2019.

**Morgane MATRAY**

## Brigades vertes

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les chemins pédestres de Marcilly ont été complètement nettoyés pour accueillir les Marcheurs de Marcilly ou d'ailleurs.

La plupart des riverains de ces chemins font des efforts plus ou moins importants pour offrir, sur leurs quelques mètres de mitoyenneté, un endroit propre, nous les en remercions très sincèrement.

Par contre, certains marcheurs et/ou riverains se permettent de prendre nos chemins pour une déchetterie (mégots de cigarettes, plastique, tonte de gazon et taille d'arbustes voire d'arbres...).

La commune s'est à nouveau engagée dans un programme de nettoyage annuel depuis Mai 2015, à condition que les Brigades Vertes n'augmentent pas trop le coût de leurs prestations.

C'est pourquoi, M. le Maire et la commission embellissement demandent aux riverains de nos chemins communaux et aux marcheurs qui les empruntent, de respecter ces lieux et ainsi contribuer à préserver notre cadre de vie. Nous comptons sur vous.

**Patrick TISOPULOT**

## Cabanabulle

### Nouvelle action du centre social CAP Générations qui a débuté le samedi 12 septembre !

Cabanabulle est un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un ou des parents. C'est un lieu collectif, qui permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres enfants et d'autres parents. Un professionnel de la petite enfance l'anime avec des bénévoles. Ils ont pour mission de conforter la relation enfants/parents.

Les parents se rencontrent et peuvent exprimer leurs vécus, leurs questionnements, les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés en toute confidentialité.

Les enfants quant à eux, vont faire leurs premiers pas dans la vie collective et partager des jeux, avec d'autres enfants mais aussi, avec les accompagnants.

## INTERCOMMUNALITÉ

Ce projet est en partenariat avec la CAF du Rhône, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, le Conseil Général, la MSA. La commune de Lozanne met la salle « Espace Jeunes » à disposition pour accueillir ce nouveau projet.

Permanences: Les samedis matin, de 9h15 à 11h45 à « l'Espace Jeunes » route de Lyon, 69380 Lozanne (Salle à côté de la poste). Fermé durant les vacances scolaires.

### Centre Social CAP Générations

Place de la poste - 69380 Chatillon d'Azergues  
Téléphone : 04.72.54.48.76 - Fax : 04.72.54.27.99  
<http://www.capgenerations.org>

## Ma ruche je l'aime, je la déclare !

### Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer tous les ans sa ou ses ruche(s) entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS. Merci pour les abeilles !

## FLASH INFO

### Baby Sitting

Si vous gardez occasionnellement des enfants n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie souvent sollicitée par les parents en quête de baby-sitters.

## INFO MAIRIE

### NOUVEAU ! Boite aux lettres de la mairie

Afin de supprimer toutes possibilités de pertes aucun document officiel ne doit être déposé dans la boîte de la mairie. Celui-ci devra obligatoirement être remis à la réception contre un récépissé.

### Cabinet infirmier

Nous vous informons de l'installation sur la commune d'un cabinet d'infirmière libérale, 45, impasse du Calais.

Mme Béatrice BOUZON-GENEVAY propose ses services 7 jours sur 7, sur RDV (tél : 04 26 01 80 79), aux habitants de Marcilly d'Azergues et des communes environnantes.

### PHOTO QUIZ N°6

Quel est ce lieu ?



### Découverte de notre commune

Pour faire suite aux bulletins municipaux précédents, nous vous proposons de vous faire découvrir un des nombreux puits situés à Marcilly d'Azergues.

**Quiz n°6** : si certains sont privés et non visibles depuis la voie publique, celui-ci fait partie des puits communaux facilement accessibles.

Mais savez-vous où il est situé ?

Réponse dans le prochain bulletin de décembre...

Concernant le quiz précédent, il s'agissait du sentier des Favelières.

Ce sentier qui permet de rejoindre la montée des grandes vignes à la route de Lissieu est répertorié sur un circuit et fréquemment emprunté par les randonneurs.

## MARCILLY D'AZERGUES

Dimanche 4 Octobre 2015

### VIDE-GRENIER

DES CLASSES EN



Réservé aux particuliers,  
de 7h.à 17h  
Installation des exposants à 6h00  
Place de la gare et parking  
salle des fêtes  
4 euros le mètre linéaire.

**Entrée libre.**

Renseignements et inscriptions (au Verso) ou :

E-mail : [classeen6demarcilly@gmail.com](mailto:classeen6demarcilly@gmail.com)  
Edith : 06.14.99.31.58  
Nathalie : 06.61.22.51.95  
René : 06.72.76.71.39  
Mairie : 04.78.43.11.77

**Buvette et restauration sur place.**

Ne pas jeter sur la voie publique

## Quelques nouvelles du Comité des fêtes



La première édition du **Forum des associations marcilloises**, proposé par le comité des fêtes le samedi 12 septembre dernier, a permis aux 17 organisations qui avaient répondu à l'invitation d'échanger en toute convivialité avec les personnes présentes, de faire connaître leurs activités en cours ou à venir, et pour certaines de recruter des nouveaux membres.

Au vu du succès rencontré, l'essai sera reconduit l'année prochaine. Sur sa lancée, le comité des fêtes aura le plaisir de vous rencontrer lors de son **concert de pop/rock** organisé à la salle des fêtes de Marcilly le samedi 10 octobre 2015. Réservez d'ores et déjà votre soirée ! Venez nombreux.

Pour rappel, **l'exposition des talents locaux** aura lieu les 28 et 29 novembre prochains à la salle des fêtes où la priorité pour exposer sera donnée aux personnes domiciliées sur Marcilly d'Azergues. Les autres exposants pourront participer dans la limite des places disponibles, en rétribuant une participation.

**Le bureau du Comité des fêtes**

## Devinette



**Amapom** (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)  
**Nouvelle saison-Nouvelles formules**  
Davantage de contrats, plus de souplesse... Venez-vous informer sur le site de AMAPOM : <http://amapom.blogspot.fr/>  
Lancement de la saison d'hiver le mercredi 7 octobre salle de la gare de 18h45 à 19h45.

## Classes en 7

Si vous êtes né une année en 7, les «Classes en 7» vous invitent à les rejoindre pour préparer la fête des conscrits 2017.  
Contact : Colette GICQUEL  
Tél. 04 78 43 14 82  
Email : [ag.marcilly@orange.fr](mailto:ag.marcilly@orange.fr)

## Agenda

### Octobre

**Dimanche 4 : Vide Grenier**  
Classes en 6 - Place de la Gare  
**Samedi 10 : Concert Pop-Rock**  
Comité des Fêtes- Salle des Fêtes

### Novembre

**Samedi 7 : Soirée Dansante**  
Classes en 6 - Salle des Fêtes  
**Dimanche 8 : Concours de Belote**  
Ass. Education Populaire - Salle Saint Emile  
**Mercredi 11 : Cérémonie et défilé**  
Anciens Combattants  
Rassemblement à la mairie à 11h00  
**Mercredi 11 : Assemblée Générale**  
Anciens Combattants - Salle de la Gare  
**Vendredi 20 : Beaujolais nouveau**  
Confrérie du Nœud du Vigneron - Salle Saint Emile  
**Vendredi 27 : Assemblée Générale**  
Confrérie du Nœud du Vigneron  
Auberge de Marcilly  
**Samedi et Dimanche 28 et 29**  
**Expo des Talents Locaux**  
Comité des Fêtes -Salle des fêtes

### Décembre

**Jedi 3 : Repas des Aînés**  
CCAS- Auberge de Marcilly  
**Dimanche 6 : Cochonnaille Party**  
JTM - Place des Tilleuls  
**Mardi 8 : Fête des Lumières**  
Classe en 6 - Place des Marcilly de France  
**Vendredi 11 : Arbre de Noel**  
Sou des Ecoles-Salle des Fêtes

## Et c'est reparti pour l'ASM.

### Tous à vos baskets ...

Cette année, en plus des activités habituelles, il y a 2 nouveautés : LE PILATES et L'AEROBOXE avec deux nouveaux coaches que nous accueillons avec plaisir. Plébiscité l'an dernier par nos petits Marcillois (7 à 16 ans), **le stage Multi activités** sera reconduit par l'A.S.M. en partenariat avec la société TERYA (tir à l'arc, boomerang, floor-ball,...) du 26 au 30 octobre 2015 de 8 h30 à 16 h30 avec possibilité de pique-nique sur place. 70 € LA SEMAINE - 18 € à la journée  
Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'ASM : [association.sportive.marcilly@hotmail.fr](mailto:association.sportive.marcilly@hotmail.fr)  
Venez nombreux ! Sportivement vôtre  
**Le Bureau de l'ASM**



## Nouveautés à la Bibliothèque

Voici la liste des acquisitions de cet été :

- Les vacanciers – Emma Straub
- Cavalcade romaine – Murielle Levraud
- La ville orpheline –Victoria Hislop
- Le secret de la manufacture de chaussettes inusables Point – Annie Barrows
- Check-Point – Jean-Christophe Ruffin
- Une fleur en enfer. Alper Kamu, cinq ans, détective. – Alper Caniguz
- La bibliothèque des cœurs cabossés – Katarina Bivald
- La fille du train – Paula Hawkins
- Pour vous servir – Véronique Mouglin
- Le charme discret de l'intestin - Tout sur un organe mal aimé – Giulia Enders
- Voici aussi les nouveautés ados pour ceux qui en ont !
- Le Club des Baby Sitters : Un cœur gros comme ça
- L'épreuve Tome 2 La terre brûlée
- Le Monde de Norm - Tome 2 - Attention : peut provoquer des fous rires incontrôlés
- Animal Tadoo Tome 1 Les quatre élus
- Les rêves rouges
- Refuges
- Douze ans, sept mois et onze jours
- Alex Rider : Roulette Russe
- Seuls Tome 1 : La disparition
- Le Collège invisible Tome 1 : Cancrus supremus

Bonne lecture à tous ! - **La Biblio**

## Danses du monde

### Enfin les cours de «Danses du Monde» reprennent !

Ils auront lieu à la Salle des Fêtes tous les lundis de 18h à 20h à partir du 28 septembre. Sur des musiques toujours renouvelées et dans une ambiance toujours chaleureuse, nous apprendrons des danses accessibles à tous, quel que soit le niveau de départ. Séance d'essai gratuite tout au long de l'année. **Contacts** : Françoise 06 52 13 24 32 ou Annie 04 78 43 91 38.